



LA POINTE
Pierre SÉGALEN

Le coelacanthé fut vraiment une grande affaire à l'IRSM au début des années 50. Elle débuta par l'annonce de la capture aux Comores, par un Sud-africain, d'un exemplaire de ce poisson dont les premiers datent du Dévonien, soit en gros, 350 à 400 millions d'années avant notre ère. Ce spécimen, considéré comme très rare, partit donc vers un laboratoire d'Afrique du Sud.

Le Directeur de l'IRSM, le professeur Jacques Millot, réagit immédiatement en offrant une prime de 1 000 F CFA à celui qui prendrait un autre exemplaire. Le résultat ne se fit pas attendre et, peu de temps après, on apprit qu'un nouveau coelacanthé avait été pêché aux Comores ; il n'y avait qu'à venir en prendre livraison. Le Haut Commissaire fit aussitôt mettre un avion à la disposition de l'IRSM pour aller le chercher. Tout le personnel de l'Institut, quelle que soit sa spécialité, fut mobilisé dès son arrivée, pour le réceptionner, le découper, et mettre les diverses pièces dans le formol pour les préserver et permettre leur examen détaillé ultérieur.

Rapidement, on s'aperçut que le coelacanthé ne devait pas être très rare car plusieurs exemplaires furent ramenés à la surface. M. Millot décida alors, vu l'abondance du matériau, d'en expédier un à son laboratoire du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris. Le problème était alors d'assurer son transport de Tananarive à Paris. L'atelier de l'IRSM confectionna une caisse en zinc, à partir de plaques convenablement soudées ; on y plaça un coelacanthé entier, immergé dans le formol, et le couvercle fut soudé à son tour. La caisse fut placée dans une caisse en bois dont on cloua le couvercle.

Le colis ainsi préparé serait confié à Ménaché qui partait en congé ; il voyagerait comme bagage accompagné. Ménaché, le jour venu, se présenta au bureau d'Air France pour faire enregistrer la précieuse caisse. L'employé fit la grimace, elle sentait un peu le formol. On lui expliqua la nature du contenu ; au moment de la fabrication de la caisse, un peu de formol avait dû être répandu ce qui expliquait cette odeur. Nullement rassuré, l'employé appela le chef d'agence qui constata, lui aussi, l'odeur désagréable. Ménaché insista, l'assurant que le contenu allait sûrement faire progresser

la science, que ce poisson, dont les nageoires étaient insérées sur des embryons de pattes, constituait un maillon entre les poissons « normaux » et les amphibiens, premiers tétrapodes. Le chef d'agence finit, devant tous ces arguments scientifiques, par se laisser convaincre d'accepter la caisse. Mais il déclara que, en dernier ressort, c'est le pilote qui admettra, ou non de la prendre à son bord.

Le lendemain de très bonne heure, Ménaché prit place dans le car qui emmenait les passagers prendre l'avion à Arivonimamo. Dans l'après-midi, on le vit revenir avec sa caisse. Elle n'avait pas réussi son examen de passage et le pilote avait refusé de la prendre à bord. Effectivement, elle sentait de plus en plus. Elle fut ramenée à l'atelier et démontée. Il apparut alors qu'une des pointes, enfoncée un peu de travers, avait traversé le bois et percé le zinc. D'où une fuite légère mais continue de formol.

Il fallut tout recommencer. Les soudures furent contrôlées très attentivement et les pointes de la caisse extérieure en bois mises en place avec le plus grand soin. Quand il fut évident que la nouvelle caisse ne sentait rien, qu'il n'y avait cette fois aucune fuite, Ménaché put se représenter au guichet d'Air France où son colis fut cette fois accepté. Deux jours après, le coelacanthé faisait son entrée au Muséum.